



Pôle nord-est

Quelques nouvelles du CE

novembre 2014

Préalable de la CGT.....	2
1. Commissions du CE	3
2. Représentants aux CA des cantines	7
3. Projet de règlement intérieur	7
4. Questions diverses	7

CE de novembre

PREALABLE DE LA CGT

2014/2017 : Cette instance est donc partie pour une nouvelle séquence de 3 années de travail ; son horizon est bouché et son climat pourri par le diktat des économies qui entravent et fragilisent l'éditorial et dégradent les conditions de travail. L'horizon 2017 : c'est celui du COM qui prévoit 10% de réduction du budget de FTV et 10% d'effectifs en moins ! 10%, c'est 1000 salariés sur 10 000... comme si on effaçait tout le pôle NE !

Mais après tout, avec la réforme territoriale qui doit entrer en vigueur en 2016, on peut s'attendre à tout !

D'ici là, les représentants CGT des salariés du pôle continueront dans cette instance le travail entamé lors du précédent mandat. C'est à dire :

- détermination à œuvrer pour la défense et le développement de l'activité
- détermination à défendre l'emploi et les qualifications
- détermination à faire appliquer – de bonne foi- les textes, les jugements et les accords dans la lettre et l'esprit
- détermination à lancer des alertes sur les dérives managériales qu'on constate dans certains sites et à les combattre par tous les moyens,
- détermination à valoriser et diversifier les activités sociales au bénéfice de tous

Les représentants CGT ont une parfaite conscience de leurs responsabilités et de leurs engagements. C'est pourquoi, dès aujourd'hui ils tiennent à vous alerter sur plusieurs urgences :

- Nous dénonçons la mise en œuvre fantaisiste – voire parfois malveillante - des dispositions sur le temps de travail constatée dans plusieurs sites du pôle
- Nous vous demandons de faire appliquer correctement les décisions prises en commission nationale de suivi et d'inciter les chefs de service et planificateurs à plus de cohérence

et de respect de l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

- Nous vous demandons de veiller à ce que les absences prévisibles (longues maladies, maternité, formation, détachement, mandats électifs....)soient plus judicieusement remplacés. Dans certains services on a pu constater qu'un tiers de l'effectif absent n'était pas remplacé! Conséquences : loupés à l'antenne et conditions de travail dégradées pour les présents qui doivent supporter une charge de travail trop lourde.

La course aux économies sur les non remplacements systématiques est une tactique contre-productive !

- Les élu-e-s CGT dénoncent la poursuite de l'abandon des locales avec temps d'antenne et effectifs réduits, suppression d'édition pendant les vacances et mutualisation. Par ailleurs, la gestion des ressources humaines dans certains BIP n'est pas de nature à conforter l'info de proximité.

Par ailleurs, comment accepter que la direction concède au privé en fin d'année les activités des cars de Strasbourg et Lille ?

Les représentants CGT rappellent que si le pôle se targue de réussites éditoriales comme la télé du matin ou les pastilles 14/18, elles sont d'abord dues à l'implication de tous les personnels de terrain, à leur savoir-faire et à leur conscience professionnelle...car ils travaillent le plus souvent avec des bouts de ficelle!

Localement, sachez qu'ils n'en sont pas tous remerciés!

Enfin Nous regrettons que trop souvent les managers locaux considèrent les représentants des salariés comme des adversaires sociaux... C'est à nouveau contre productif ! Surtout au moment où la campagne pour la future présidence de FTV produit des effets dévastateurs dans la presse pour la dignité des personnels de France 3 en particulier.

Commissions du CE

Les élus ont adopté la composition des différentes commissions obligatoires et facultatives du CE. Elles seront chargées, tout au long du mandat, d'étudier les questions qui sont soumises au Comité d'Etablissement et de préparer les délibérations et les votes des élus.

Le bureau du CE a reçu de très nombreuses candidatures de salariés souhaitant s'impliquer dans les commissions. Un choix a donc du être fait, selon des critères précis.

Commission emploi formation

C'est la commission Emploi Formation qui a reçu le plus de candidatures. Il a donc fallu permettre à chacune des antennes d'être représentée, mais également veiller à une pluralité des métiers. Enfin, face aux enjeux importants qui nous attendent dans un avenir proche avec la réforme de la formation professionnelle d'un côté, et la négociation sur la requalification des emplois précaires de l'autre, la présence d'experts, salariés du pôle mais également négociateurs nationaux à France télévisions et dans la branche audiovisuelle a été décidée, pour éclairer encore mieux les élus.

Emploi Formation

Laurence Carpentier (Présidente)	Lille	Catherine Schulbaum	Besançon
Carole Herbin	Reims	Didier Walter	Strasbourg
Olivier Bouillon	Nancy	Muriel Bessard	Dijon
William Maunier	Nancy	Véronique Marchand	Lille
Cécile Poure	Strasbourg	Arnaud Wust	Amiens

Commission logement

La commission Logement ne comporte que 5 membres, c'est une disposition du Code du Travail. Son rôle est d'informer et de conseiller les salariés sur leurs droits en matière d'aide au logement et à l'accession à la propriété, en liaison avec les assistantes sociales.

Logement

Angélique Sergent (Présidente)	Nancy		
Nathalie Forite	Besançon	Carole Herbin	Reims
Jean-Louis Croci	Amiens	Nataly Pollo	Nancy

Commission égalité hommes/femmes

La commission Egalité Hommes/Femmes est chargée d'étudier chaque année le rapport de situation comparée sur l'égalité professionnelle, selon des indicateurs présentés dans l'accord Egalité de France télévisions (accès à l'emploi, formation, évolution de carrière, promotions...). Mais également de surveiller l'attribution des mesures d'harmonisation salariale dans le but de réduire les disparités

Egalité Hommes/Femmes

Annabelle Igier (Présidente)	Reims		
Thierry Chauffour	Besançon	Muriel Verniani	Amiens
Arrantxa Belderraïn	Amiens	Elise Benoit	Lille
Florent Loiseau	Amiens	Laurence Miller	Strasbourg
Dalila Ibberrakene	Dijon	William Maunier	Nancy

Commission économique

La commission Economique étudie le suivi et le contrôle de la marche économique de l'établissement (données financières, masse salariale, achats externes) au regard des contraintes financières imposées par l'Etat et ses conséquences sur le Pôle Nord Est.

Economique

Bruno Demange (Président)	Nancy	Eric Vial	Strasbourg
William Maunier	Nancy	Jean-Renaud Gacon	Dijon
Florence Neuville	Lille	Annabelle Igier	Reims
Didier Trotureau	Amiens	Yvonne Roehrig	Strasbourg

Commission nouvelles technologies

La commission Nouvelles Technologies étudie les dossiers concernant les nouveaux outils, les nouveaux supports d'information et de transmission, et leurs conséquences sur les organisations.

Nouvelles technologies

Cyril Pinato (Président)	Strasbourg		
Bertrand Thery	Lille	Olivier Bounaud	Amiens
Mathieu Maillet	Amiens	Lionel Gonzalez	Reims
Thierry Belliot	Strasbourg	Renaud Morel	Reims
Nathalie Zanzola	Dijon	William Maunier	Nancy

Commission lutte contre les discriminations

Le Pôle Nord Est a été le premier établissement de France télévisions à mettre en place une commission de lutte contre les discriminations. Son rôle est de faire respecter le droit sur chacun des thèmes de discriminations inscrits dans le Code du Travail.

Lutte contre les discriminations

Claire Portales (Présidente)	Besançon		
Dominique Choisy	Amiens	Mustapha Nezzari	Amiens
Florent Loiseau	Amiens	Véronique Marchand	Lille
Yvonne Roehrig	Strasbourg	William Maunier	Nancy
Amélie Douay	Dijon	Nathalie Forite	Besançon

Commission filière

La commission Filière est en charge de suivre les dossiers concernant les 3 sites de Production du Pôle Nord Est, à Lambersart (Fictions, Car, Post-Production, Equipes légères), à Strasbourg (Car, Post-Production et Equipes Légères) et à Nancy (Atelier Vidéographique, Post-Production et Equipes Légères).

Sa composition sera adoptée lors du prochain CE.

Commission activités sociales

La commission activités sociales et culturelles du CE Pôle est composée des présidents des commissions d'antennes. Elle est chargée d'harmoniser les prestations proposées aux salariés, et de mettre en place de nouvelles activités, communes à l'ensemble des ouvrant-droits. Elle a en charge le patrimoine immobilier du CE et propose aux élus du CE les budgets d'investissements nécessaires

Activités sociales Pôle

Laurence Carpentier (Présidente)	Lille	Eric Vial	Strasbourg
Carole Herbin	Reims	Claire Portales	Besançon
William Maunier	Nancy	Isabelle Debraye	Amiens
Muriel Bessard	Dijon	Annabelle Igier	Trésorière

Commissions d'antenne

Les commissions d'antenne sont chargées d'initier et de gérer les projets d'activités sociales et culturelles propres à l'antenne, dans le cadre des orientations définies par le bureau du CE et la commission Activités Sociales et Culturelles du Pôle.

Amiens

Isabelle Debraye (Présidente)	Mathieu Maillet	Nathalie Perrin	Sébastien Lefur
Arnaud Wust	Arnaud Renoult	Delphine Martz-Blanfune	Hélène Pinet

Besançon

Claire Portales (Présidente)	Stéphanie Boudras	Maud Didier	Eric Debief
Natalie Forite	Catherine Schulbaum	Isabelle Brunnarius	Christian Chevroulet
Beatrice Renaux			

Dijon

Muriel Bessard (Présidente)	Eric Sicaud	Jean-Renaud Gacon	Noelle Nowicki
Karine Bosvy	Patrick Genevois	Rachel Nectoux	Jean-Philippe Beulaygue
Hervé Coëffet			

Lille

Laurence Carpentier (Présidente)	Benoit Bugnicourt	Jean-Michel Carrette	Jean-Yves Langelier
Magali Hadj-Tayeb	Anne-Sophie Roquette	Nancy Gressier	Philippe Rousselle
Claude Framery	Sylvain Vargiu		

Nancy

William Maunier (Président)	Catherine Reggianini	Angélique Sergent	Isabelle Vieira
Florence Houvet	Isabelle Hugo	Nadine Schereffer	

Reims

Carole Herbin (Présidente)	Annabelle Igier	Laura Klein	Catherine Ripert
Teddy Caruel	Benjamin Camion	Sophie Dumay	

Strasbourg

Eric Vial (Président)	Cyril Pinato	Emeline Droxler	Marie-Pierre Heitz
Christian Laemmel	Catherine Linder	Véronique Marnais	Sonia Munch
Sandrine Schiel	Christophe Steiner		

Représentants au CA des cantines

Les élus ont désigné leurs représentants aux conseils d'administrations des cantines.

- Pour Lille : **Nancy Gressier** et **Claude Framery** ;
- Pour Nancy : **William Maunier** et **Angélique Sergent**.

Règlement intérieur du CE

Le projet de règlement intérieur du CE a été présenté aux élus. Il faut effectivement modifier le texte en l'adaptant aux nouvelles dispositions réglementaires et au nouvel accord sur les moyens des Institutions Représentatives du Personnel signé en juin dernier à France télévisions.

Les élus adopteront le texte au prochain CE du mois de décembre.

Questions diverses

- **Comblement du poste de contrôleur de gestion à Nancy** : La direction renvoie cette question à la direction nationale, arguant du fait que le domaine « Finances » n'est pas de son ressort. Pourtant, le périmètre de la DIRRECTE de 2011 inclut bien les postes des directions « transverses ». Il faudra donc que la direction du PNE s'explique sur ce poste. Car en attendant, les services concernés à Nancy et Strasbourg sont en surchauffe, il s'agit donc de trouver au plus vite une issue.
- **Prise de congés de fin d'année** : la direction a une nouvelle fois répété que les congés doivent être pris tout au long de l'année, sinon les périodes de fins d'années sont « ingérables ». Des études au « cas par cas » restent possibles pour les salariés qui ont posé des congés mais ont été rappelés « pour raison de service » entre autres.
- En ce qui concerne le 1er janvier, il devra être pris sur les « jours fériés » de 2015, mais **la question du 02 janvier n'est pas tranchée**. En effet, questionnée en réunion de DP à Dijon, la direction a répondu que « à titre exceptionnel, et compte-tenu de la mise en œuvre des nouvelles dispositions en 2014, le report d'un jour de CP pour le 02 janvier pourra être demandé ». Mais à la lecture de cette réponse en CE, le directeur de Pôle a tenté une interprétation a-minima... A suivre donc, très vite.
- **Sur les mauvaises applications des dispositions « temps de travail » dans certains sites** : nous avons demandé au président du CE de rappeler aux encadrants concernés par la planification que la direction nationale envoyait des préconisations écrites aux services RH pour clarifier et préciser certains points de l'accord. Ces préconisations sont issues des commissions nationales de suivi de l'accord sur le temps de travail. Or bien des plannings n'en tiennent pas compte. Nous avons évoqué l'exemple des RTT employeurs – trop souvent « oubliées », mais on peut citer la planification des week-ends, des séquences de 10 jours consécutifs ou la mention « RH » à la place de « jour férié » etc.... Si la direction a du mal à reconnaître que l'accord est mal appliqué dans les antennes du pôle, elle va se renseigner sur les RTT employeurs.
- La CGT a à nouveau soulevé **le problème des non remplacements de salarié-e-s absent-e-s**, (longue maladie, maternité, détachement, formation etc.) une politique systématique dans certaines antennes qui impacte en négatif l'éditorial et les conditions de travail, en particulier en cette période de mise en congés obligatoires pour beaucoup. Nous avons alerté la direction sur les difficultés de certains services à trouver des CDD parce qu'ils s'y sont pris trop tard pour faire face aux absences. La direction prétend que les potentiels nécessaires à la fabrication des éditions d'info sont assurés et qu'elle n'a pas entendu parler de difficultés particulières ! Elle assure qu'elle avait prévenu en juin que les congés devaient être planifiés régulièrement d'ici la fin de l'année et que le principe du remplacement d'un absent par un CDD était définitivement caduc. Le président du CE insiste sur le rappel du code du travail qui indique que les remplacements pour congés doivent être trouvés en interne.

En toute fin de séance, le directeur a annoncé son départ de l'entreprise aux élus du CE. Une page se tourne donc, puisque Jean-Pierre Bennechet aura été le premier directeur du Pôle Nord Est, le premier « Gouverneur », comme il détestait nous l'entendre l'appeler en 2011.

Trois années de débats souvent houleux en CE, de belles joutes verbales et des passes d'armes qui resteront dans les mémoires de part et d'autres de la table.

Trois années à construire cette nouvelle entité qu'était le Pôle Nord-Est, le fruit du mariage forcé de quatre anciennes directions régionales qui ont dû apprendre à vivre et travailler ensemble.

Trois années pour que les antennes dites « émergentes » puissent enfin tenir le rôle qu'on voulait enfin bien leur donner.

Trois années pour renouveler, innover, oser des programmes y compris sur des créneaux loin des lignes parisiennes comme ceux du matin.

Et pour les élus du CE, trois années de travaux, de discussions, de lutte parfois, avec cette même volonté de construire, proposer, pour également consolider ce Pôle Nord Est avec le point de vue, cette fois, des 1300 salariés qui le composent.

Aujourd'hui le Gouverneur s'en va, dans le cadre de la « simplification de la structure hiérarchique » du plan de départs volontaires. Un départ à la retraite de « niveau 2 » donc, qu'on aurait souhaité également à tous ceux qui en ont fait la demande mais qui n'ont pas été acceptés et qui devront donc se contenter des indemnités conventionnelles s'ils veulent partir à la retraite.

« Pôle Nord Est, saison 2 », oui, un nouveau chapitre s'ouvre. Mais au-delà des changements de capitaine, les élus et élues de la CGT sauront garder leur cap. Celui d'être au service de tous les salariés et de défendre les droits de chacun quoiqu'il arrive. De sauvegarder l'emploi et les métiers. Et de préserver surtout cette belle idée du Service Public qui les anime.

On attend de la nouvelle directrice du pôle, Marie-Thérèse Montalto, qui sera aux manettes fin janvier, qu'elle ait aussi cette exigence !

Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims, Strasbourg, le 1er décembre 2014

Vos élus CGT :

Laurence Carpentier (Lille), William Maunier (Metz), Cyril Pinato (Filière Strasbourg), Claire Portalès (Besançon), Carole Herbin (Reims), Isabelle Debraye (Amiens), Annabelle Igier (Reims), Olivier Bouillon (Nancy), Bertrand Théry (Valenciennes), Christophe Steiner (Strasbourg), Angélique Sergent (Nancy), Philippe Cornet (Lambersart), Christophe Van Mullem (Lambersart)

Représentante syndicale : Véronique Marchand (Lille)

Prochain CE, le 12 décembre, à Dijon

*Vos élus **CGT** se tiennent à votre disposition*